



Gaëlle Toussaint-David est titulaire d'un DESS de Droit Européen des Affaires (Université de Paris II Panthéon-Assas), d'un DEA de Droits de Common Law (Université de Paris II Panthéon-Assas), ainsi que d'un Diploma in Legal Studies de Cardiff Law School (Université de Cardiff, Pays de Galles).

Avocat au Barreau de Paris depuis 2006, Gaëlle Toussaint-David a débuté sa carrière en 2005 au sein du bureau parisien du cabinet américain Fried, Frank, Harris, Shriver & Jacobson, avant de rejoindre le cabinet Simon Associés en 2009.

Elle intervient en conseil et en contentieux, dans les principaux domaines du droit économique, notamment en droits de la concurrence, de la distribution, de la consommation et de la publicité, ainsi qu'en droit des marques.